

Extrait de procès-verbal

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine, tenue le 10 novembre 2020 à 19 h 30 à la salle de conférence au 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, sous la présidence de madame Maude Laberge, mairesse.

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-029, le conseil de la Municipalité siège en séance ordinaire par voie de visioconférence.

Sont présents : Monsieur Dominic Garceau
 Madame Carole Cardinal
 Monsieur Jean-Denis Barbeau
 Madame Mélanie Lefort

Sont absents Monsieur Richard Laberge
 Monsieur Normand Sauvé

Madame Hélène Hamelin, directrice générale et secrétaire-trésorière, et madame Josée Bourdeau, directrice – Greffe, affaires juridiques et contractuelles et secrétaire-trésorière adjointe, sont aussi présentes.

2020-11-123 : Adoption du calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2021

Attendu que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Attendu que pour l'année 2021, les séances auront lieu le deuxième mardi du mois à 19 h 30, sauf exceptions;

En conséquence,

Il est proposé par madame Carole Cardinal
appuyé par madame Mélanie Lefort
et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances publiques du conseil municipal pour 2021, à savoir :

2021	Séances	Heure
12 janvier	Séance publique	19 H 30
9 février	Séance publique	19 H 30
9 mars	Séance publique	19 H 30
13 avril	Séance publique	19 H 30
11 mai	Séance publique	19 H 30
8 juin	Séance publique	19 H 30
6 juillet	Séance publique	19 H 30
10 août	Séance publique	19 H 30
14 septembre	Séance publique	19 H 30
5 octobre	Séance publique	19 H 30
16 novembre	Séance publique	19 H 30
7 décembre	Séance publique	19 H 30
14 décembre	Séance publique du budget	19 H 30

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la Municipalité.

Adoptée

Extrait conforme du livre des minutes

Josée Bourdeau
Secrétaire-trésorière adjointe